

**3.—Classification des véhicules-moteur enregistrés au Canada, par province,
1941 et 1942**

Année et province	Automobiles de tourisme ¹	Voitures commerciales ou camions ²	Autobus	Motocyclettes	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1941					
Ile du Prince-Edouard.....	6,773	1,214	12	16	8,015
Nouvelle-Ecosse.....	47,208	14,759	169	669	62,805
Nouveau-Brunswick.....	31,945	9,035	109	361	41,450
Québec.....	184,167	44,056	1,051	2,875	232,149
Ontario.....	636,624	95,408	1,268	5,894	739,194
Manitoba.....	75,962	19,774	111	726	96,573
Saskatchewan.....	94,973	35,728	100	744	131,545
Alberta.....	96,303	28,876	207	741	126,127
Colombie Britannique.....	105,410	26,254	414	2,421	134,499
Yukon.....	171	226	Nil	30	427
Totaux, 1941.....	1,279,536	275,330	3,441	14,477	1,572,784
1942					
Ile du Prince-Edouard.....	6,268	1,221	15	33	7,537
Nouvelle-Ecosse.....	42,844	15,060	165	803	58,872
Nouveau-Brunswick.....	27,623	9,575	176	384	37,758
Québec.....	173,036	45,609	1,127	2,850	222,622
Ontario.....	611,897	95,861	1,518	6,104	715,380
Manitoba.....	71,673	20,600	108	766	93,147
Saskatchewan.....	89,742	39,310	246	742	130,040
Alberta.....	93,103	31,297	192	890	125,482
Colombie Britannique.....	100,582	28,615	469	3,227	132,893
Yukon.....	182	221	Nil	19	422
Totaux, 1942.....	1,216,950	287,369	4,016	15,818	1,524,153

¹ Y compris les taxis. ² Y compris les tracteurs, machines routières, arroseuses automobiles, pompes à incendie municipales, etc.

Consommation apparente d'automobiles au Canada.—La consommation apparente d'automobiles au Canada en une année quelconque peut être calculée en soustrayant du chiffre global de la production et des importations le nombre de voitures exportées. Les chiffres des années 1931-40 sont donnés à la p. 617 de l'Annuaire de 1942. Comme les véhicules militaires constituent à l'heure actuelle à peu près toute la production des manufactures d'automobiles du Canada, aucun chiffre plus récent ne peut être publié.

Section 3.—Finances du transport routier

Le coût du transport routier au peuple canadien pourrait se résumer sous les rubriques suivantes: dépenses pour la voirie; dépenses des particuliers et des corporations possédant des véhicules-moteur; et dépenses pour le transport des marchandises et des voyageurs par les voituriers publics tels que taxis, autobus et compagnies de transport automobile. Puisque les corps administratifs paient à peu près en entier les dépenses de voirie, ces dernières sont presque complètement établies par les statistiques; mais, à cause du nombre excessif de particuliers et d'organisations qui devraient être sollicités et des difficultés qui s'en suivent, il n'y a pas de statistiques complètes disponibles des dépenses sous les deux autres rubriques. Les ventes de gazoline sont données à la p. 617, et les recettes du transport motorisé, aux pp. 615-616.

Dépenses de voirie.—Les routes au Canada, excepté celles des Territoires et des parcs nationaux, sont sous la juridiction des autorités provinciales et municip-